



Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CISION – Capitale-Nationale et hebdomados régionaux

Q23-029

Réfection du pont situé sur la route 367, au-dessus de la rivière Jacques-Cartier, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Québec, le 7 septembre 2023. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable et la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier informent la population que des travaux de réfection du pont situé sur la route 367, au-dessus de la rivière Jacques-Cartier, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, **s’amorceront le 18 septembre et s’échelonnent sur environ 10 semaines.**

Une entente de collaboration a été conclue avec la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier afin d’intégrer à ce projet la reconstruction des conduites des services municipaux, localisées sous la structure ainsi qu’aux approches.

Entraves et gestion de la circulation

DÈS LE 18 SEPTEMBRE, POUR ENVIRON 10 SEMAINES

- Maintien d’une voie d’au minimum 3,3 mètres dans chaque direction, le jour, du lundi au vendredi.
- Occasionnellement, circulation en alternance le soir, la nuit et la fin de semaine. La voie restante sera réduite à 3,7 mètres.
- Occasionnellement, fermetures complètes de la route le soir et la nuit.
 - Les usagers de la route devront alors emprunter un chemin de détour via Shannon.
- Sauf lors des fermetures complètes, la circulation piétonne et cycliste sera maintenue sur l’un des trottoirs. Les cyclistes devront marcher à côté de leur vélo.
 - Lors de certaines interventions nécessitant la fermeture des deux trottoirs, un service de navette sera mis en place.
- Lors de certaines opérations limitant la circulation de camions sur le pont, ceux-ci devront emprunter le chemin de détour via Shannon et ce, pour de courtes périodes d’environ six heures à chaque fois, le soir ou la nuit.
- La limite de vitesse sera réduite à 30 km/h dans la zone de travaux.
- Au besoin, des signaleurs seront sur place afin de faciliter la gestion de la circulation.
- Au besoin, des panneaux à message variable seront mis en place pour informer les usagers de la route de certaines entraves en vigueur ou à venir.

Des travaux de services publics seront réalisés pendant la période hivernale et le projet se poursuivra pendant la saison estivale 2024 pour une durée d’environ 27 semaines. Les entraves et la gestion de la circulation seront communiquées en temps opportun en amont de ces interventions.

Les travaux pourraient être reportés, prolongés ou annulés en raison de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles. Ainsi, avant de prendre la route, il est recommandé de consulter [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement ses déplacements.

Le Ministère remercie les usagers de la route de respecter la signalisation en place.

Pour toute question ou tout commentaire, il est possible de communiquer avec le Ministère en composant le 511 ou en allant sur la page Web transports.gouv.qc.ca/nous-joindre.

Pour suivre le Ministère : [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

– 30 –

**Pour
information :**

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724